

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REUNION  
TRÉSORERIE DE SAINT PIERRE MUNICIPALE MUNICIPALE  
1 RUE DU PERE RAIMBAULT  
CS 97751  
97751 SAINT PIERRE CEDZX

Saint-Pierre, le 23 janvier 2018

Affaire suivie par M. Maurice JODET  
Téléphone : 02.62.96 97 96  
Mél : maurice.jodet@dgfip.finances.gouv.fr

## PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

### AVENANT AUX DELEGATIONS ACCORDEES EN DATE DU 12/09/2016

Je soussigné Maurice JODET  
Inspecteur Divisionnaire Hors Classe  
Chef de poste de SAINT-PIERRE MUNICIPALE déclare donner :

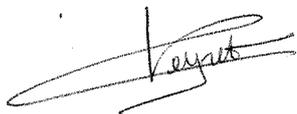
#### 1) Délégations spéciales à compter du 23/01/2018

En cas d'empêchement du Chef de poste ou des Inspecteurs Adjointes, respectivement mandataire général, les personnes désignées ci dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :

**Monsieur Pierre-Alain PEYRET, Contrôleur Principal des Finances Publiques,  
secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité**

Fait à Saint-Pierre, le 23/01/2018.

Signature du mandataire



Pierre-Alain PEYRET

Signature du mandant  
Par procuration



Jean-Lou Souevamanien



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REUNION  
TRÉSORERIE DE SAINT PIERRE MUNICIPALE MUNICIPALE  
1 RUE DU PERE RAIMBAULT  
CS 97751  
97751 SAINT PIERRE GEDZX

Saint-Pierre, le 12 septembre 2016

Affaire suivie par M. Maurice JODET  
Téléphone : 02.62.96 97 96  
Mél : maurice.jodet@dgfip.finances.gouv.fr

## PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

Je soussigné Maurice JODET  
Inspecteur Divisionnaire Hors Classe  
Chef de poste de SAINT-PIERRE MUNICIPALE déclare donner :

### 1) Délégation générale à compter du 12/09/2016

Constituer pour mandataire général

- 1- Monsieur Jean-Lou SOUEVAMANIEN Inspecteur des Finances Publiques.
- 2- Monsieur Alexandre ISART Inspecteur des Finances Publiques.

Leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en mon nom, la Trésorerie de Saint-Pierre Municipale, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées demandées par l'administration, suppléer le Trésorier de Saint-Pierre Municipale et signer seul ou concurremment avec lui, tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

La présente délégation concerne également la possibilité d'agir en justice.

Fait à Saint-Pierre le 12 septembre 2016,

Signature des mandataires

Signature du mandant

Jean-Lou SOUEVAMANIEN

Alexandre ISART

Maurice JODET

## 2) Délégations spéciales à compter du 12/09/2016

En cas d'empêchement du Chef de poste ou des Inspecteurs Adjoints, respectivement mandataire général, les personnes désignées ci dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :

Madame Sylvie Dérand, Contrôleuse Principale, des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Madame Corinne Apaya, Contrôleuse des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Monsieur Félix Ethève, Contrôleur des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Monsieur Nicolas Vocel, Contrôleur des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Monsieur Eddy Potin, Contrôleur des Finances Publiques, secteur public local, taxes d'urbanisme et comptabilité

Fait à Saint-Pierre, le 12 septembre 2016.

Signature du mandataire



Sylvie Dérand

Signature du mandataire



Corinne APAYA

Signature du mandataire



FÉLIX ETHEVE

Signature du mandataire



NICOLAS VOCEL

Signature du mandataire



Eddy POTIN